

DISPOSITIONS ORGANIQUES**Association Seine Amont initiative**

Désignation du représentant de la Commune à l'assemblée générale

EXPOSE DES MOTIFS

L'association Seine Amont Initiative est une association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 dont l'objet est de favoriser les initiatives économiques créatrices d'emploi ainsi que celles favorisant l'insertion par l'emploi, à travers un rôle de conseil aux créateurs d'entreprises et l'octroi d'aides financières à la création d'entreprises.

Membre de cette association, la Commune dispose d'un représentant à l'assemblée générale.

Celui-ci est désigné au scrutin majoritaire à la majorité absolue aux deux premiers tours et à la majorité relative au troisième.

En application de l'article L. 2121-21 du code général des collectivités territoriales, il peut être procédé à cette désignation par un vote à main levée si le Conseil municipal en décide à l'unanimité. Dans le cas contraire, il sera procédé à un vote à bulletin secret.

Je vous propose par conséquent de désigner le représentant de la Commune à l'assemblée générale de l'association Seine Amont initiative.

DISPOSITIONS ORGANIQUES

Association Seine Amont initiative

Désignation du représentant de la Commune à l'assemblée générale

LE CONSEIL,

sur la proposition de son président de séance,

vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 2121-21 et L.2121-33,

vu les statuts de l'association Seine Amont initiative, notamment l'article 18,

vu le procès-verbal d'installation des membres du Conseil municipal du 9 mars 2008,

vu le procès-verbal d'élection du Maire et de ses adjoints en date du 15 mars 2008,

considérant qu'il y a lieu, suite au renouvellement du conseil municipal, de désigner un représentant à l'assemblée générale de l'association Seine-Amont initiative,

vu les résultats du vote à main levée auquel il a été procédé,

DELIBERE

(par 39 voix pour et 6 abstentions)

ARTICLE UNIQUE : DESIGNNE comme suit le représentant de la Commune à l'assemblée générale de l'association Seine Amont initiative :

- Nicolas RAMEAU.

RECU EN PREFECTURE

LE

PUBLIE PAR VOIE D'AFFICHAGE

LE 28 MARS 2008